

Etablir la paie et les déclarations sociales

Gestion - Expertise Comptable

DURÉE

21 heures soit 3 jours

TARIFS

Inter entreprises : 630€ net de TVA
Intra entreprises : nous contacter

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Tout public
Pas de pré-requis

Partenaires



Objectifs

Etre capable d'établir sa fiche de paie et ses déclarations sociales.

Programme

-  Le bulletin de paie
Forme, mentions obligatoires, valeur juridique



Incidence de la durée du travail sur la paie

Durée légale et conventionnelle, durée journalière, hebdomadaire, mensuelle et annuelle, heures supplémentaires, repos compensateur, temps de travail effectif, gestion de la paie et les 35h00

- Le traitement de la rémunération
Détermination du brut et des différents nets, heures et jours d'absences non compensés, dates et lieux de paiement, minimum conventionnel, minimum garanti
- Les charges de sécurité sociale
Plafond à temps plein, temps partiel, temps partagé, incidence sur les plafonds des entrées, charges patronales et salariales, déclarations URSSAF et ASSEDIC
- La régularisation annuelle et progressive des plafonds
- Le livre de paie
- Etablissement des déclarations
rappel des charges de sécurité sociale et retraites complémentaires
- Aménagement et annualisation du temps de travail
- Les horaires spéciaux
- La paie des contrats spéciaux
- La paie de départ en retraite
- Paie et licenciement économique
- Les saisies arrêts
- Les allocations temporaires dégressives
- La taxe sur les salaires

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques, cas pratiques
- Démarches déductives et inductives
- Mises en situations
- Individualisation de la formation

Evaluation

- Évaluations modulaires
- Attestation de formation